



VIVIERES

Département : AISNE
Arrondissement : SOISSONS
Canton : VILLERS-COTTERETS.
MAIRIE DE VIVIERES
Tel : 03 23 72 71 04
vivieres2@wanadoo.fr

Compte rendu de réunion

Réunion du vendredi 13 janvier à 9h30, avec le Syndicat des Eaux de Soissons Valois (SESV), et la Mairie de Vivières, dans les locaux de COURMELLES.

Sont présents :

Pour le SESV, le président Mr Benoît LETRILLART, la directrice Mme Isabelle RAVEL HERBRETEAU, le responsable technique Mr Cédric VARGAS, le responsable réseau informatique, Mr Jérôme BREFORT.
Pour la mairie de VIVIERES, Monsieur Francis HERMAND.

Objet :

Monsieur le maire de VIVIERES se plaint des débordements récurrents du réservoir d'eau potable situé sur la commune, et produit une pétition organisée par les habitants demandant l'arrêt de ce gaspillage ! Monsieur HERMAND est conscient que, la gestion de ce réservoir est effective que depuis 6 mois au sein du syndicat, mais demande une explication technique sur le problème.

Problème :

Mr Cédric VARGAS expose un problème de communication entre le réservoir et la station de pompage.

Premier problème le câble électrique reliant les 2 sites est rompu, et a été remplacé par un système de communication radio. Le réservoir de VIVIERES n'étant pas relié au réseau d'électricité, cette radio fonctionne sur une pile. Elle envoie des informations en IP 3G sur le réseau téléphonique Orange.

Le dernier débordement a été causé par la pile en fin de vie.

Le 2e problème concerne la station de pompage qui, pour des raisons aléatoires, ne reçoit pas correctement les informations envoyées par le réservoir sur le réseau Orange.

Solution :

Monsieur le président LETRILLART souhaite donner une priorité absolue au SESV pour éliminer ce problème de communication entre les 2 sites.

Monsieur HERMAND explique que, de par la position de l'antenne orange et de la station de pompage, celle-ci se trouve dans une zone d'ombre ne lui permettant pas de recevoir un signal radio correct.

Mr Cédric VARGAS propose dans un premier temps d'augmenter de 3 m la hauteur de l'antenne de la station de pompage.

Monsieur HERMAND demande à Mr Jérôme BREFORT de lancer une étude sur la qualité de réception du site par une entreprise spécialisée, qui pourra établir un rapport sur le type d'antenne et la hauteur nécessaire pour sécuriser la transmission.

Le SESV s'engage auprès de Monsieur le maire de VIVIERES, à programmer une alerte informatique pour prévenir de la fin de vie de la pile gérant la transmission du réservoir, et de mettre rapidement en œuvre une solution de déplacement de l'antenne de la station de pompage, espérant une meilleure réception.

De réaliser une étude fiable pour sortir la station de pompage de sa zone d'ombre du réseau Orange et de mettre en place l'antenne à l'endroit préconisé par cette étude.

Plus personne ne demandant la parole, la réunion est levée à 10h30.

Mairie de VIVIERES le 16 janvier 2023.

Nom et qualité du signataire : Francis HERMAND, Le Maire

Signature

